

Quand deux actions se passent l'une après l'autre dans le futur, on utilise :

- le **futur antérieur** pour la 1<sup>ère</sup> action,
- le **futur simple** pour la 2<sup>ème</sup> action.

Ex : Je sortirai quand j'aurai fini mes devoirs. (1<sup>ère</sup> action = je finis mes devoirs, 2<sup>ème</sup> action = je sors.)  
futur simple                      futur antérieur

Le **futur antérieur** se forme à partir de l'auxiliaire « **être** » ou « **avoir** » au **futur simple + participe passé** qui s'accorde avec le sujet.

Ex : Quand nous **aurons fini** de construire la maison, nous ferons une crémaillère.  
(avec avoir)

Nous **serons partis** avant 20h30. (avec être)

Le participe passé employé avec l'auxiliaire « être » s'accorde toujours en genre et en nombre avec le sujet.

Ex : Finalement, Nadine **sera restée** plus tard que prévu au bureau.  
sujet

Le participe passé employé avec l'auxiliaire « avoir » s'accorde avec le complément d'objet direct, quand celui-ci est placé devant. Sinon, il n'y a pas d'accord.

Ex : Quand vous **aurez terminé**, je ramasserai les copies. (pas d'accord)

Les fruits que vous **aurez récoltés** seront revendus à des particuliers. (accord avec le COD)  
COD